



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°226

## BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 14 décembre 2019

Le Secrétariat général

**Diffusion** : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

*Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 15 février 2020.*

**Membres du Bureau fédéral** : David Angelats (visioconférence), Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet (visioconférence), Patricia Corti (visioconférence), Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran

**Excusés** : Christian Barthel

**Invités** : Alicia Volant (Lib'expertise), François Machavoine (Conseil d'administration), Pascal Perrot (DTNa)

**Assistent** : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Emilie Coconnier (RA), Philippe Limouzin (DTN)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>0/ Validation du RDI du 14 septembre 2019</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de modification de Florent Chayet concernant son intervention sur l'ANS</li> <li>⇒ <b>Adoption à la majorité (8 votants)</b></li> </ul>	0_ADMbfe_1909_Projet_RDI_14_septembre_224.pdf
	<b>1/ Communication du Président</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Florent Chayet</i></p> <p><b>Rencontres institutionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature avec la ministre des sports de la Charte des « 15 engagements éco-responsables des événements sportifs » le 19/11, en marge du Salon des Maires, pour l'Euro 2020 à Liévin</li> <li>- Rencontre avec Frédéric Sanaur, Directeur général de l'ANS</li> <li>- Rencontre avec le Comité Paralympique et Sportif français</li> </ul> <p><b>Future loi sur l'éthique dans le sport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégation reçue du CNOSF pour discuter avec le ministère des sports de l'axe 3 concernant l'intégrité des joueurs et des compétitions</li> <li>- Questionnement d'importance sur l'obligation de fourniture d'un extrait de casier judiciaire pour les bénévoles encadrants (cf. enquête Disclose, dans l'émission de France 2 Envoyé spécial, sur les abus sexuels dans le sport)</li> </ul> <p><b>Proposition de loi visant à faire de la France une nation sportive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendez-vous avec le député François Cormier-Bouligeon le 22/12</li> <li>- Proposition qui semble avoir relativement peu de chance d'être votée telle quelle</li> <li>- 2 articles seraient très dommageables :</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'article 7 qui aboutirait à la disparition de la licence,</li> <li>▪ L'article 8 qui créerait une délégation « activités physiques pour tous » pour les fédérations affinitaires.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la volonté de mettre en œuvre le slogan « tous compétiteurs » : 97% des licenciés sont réellement des compétiteurs mais 70% ne pratiquent pas le circuit de compétition officiel.</li> <li>- La lettre adressée au Premier Ministre est restée sans réponse.</li> </ul> <p><b>Cadres techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi d'une lettre collective demandant à la direction de la fédération de se positionner sur la réforme envisagée par les pouvoirs publics</li> <li>- Position de principe de Florent Chayet radicalement hostile à un détachement d'office de cadres non volontaires auprès de fédérations elles-mêmes non volontaires</li> <li>- Equation budgétaire insolvable (substitution de financements publics par des financements fédéraux)</li> <li>- Position de strict immobilisme dangereuse</li> </ul> <p>⇒ Réponse à apporter pour prévoir un temps d'échange sur la question du détachement, qui sera envisagé dans l'intérêt général de la fédération, même si le contexte mouvant est difficile à appréhender</p>	
	<b>2/ Communication du DTN</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Philippe Limouzin</i></p> <p><b>Proposition de loi visant à faire de la France une nation sportive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation via l'ASDTN à une réunion</li> <li>- Travail de Philippe Limouzin autour de l'objectif de rendre le sport plus accessible (logique d'entreprise, lien avec l'éducation nationale, équipements...)</li> <li>- Travail sur les questions de gouvernance essentiellement porté par Philippe Bana, Président de l'ASDTN</li> </ul> <p><b>Formabad</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration nécessaire pour appréhender les évolutions importantes en matière de formation via la certification qualité et l'intégration de l'apprentissage dans les statuts de la fédération</li> </ul> <p><b>Jeux Olympiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tokyo 2020 <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séminaire de préparation au CNO</li> <li>▪ Accompagnement de l'ANS</li> <li>▪ Travail avec le juridique sur la mise en place d'un contrat d'image</li> </ul> </li> <li>- Paris 2024 : organisation du travail autour de l'héritage à envisager rapidement</li> </ul> <p><b>Ressources humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionnement de Yannick Rival auprès de la ligue Ile-de-France (la Bretagne est le seul territoire non accompagné.)</li> <li>- Point sur le recrutement PO pour intégrer le staff de l'INSEP</li> <li>- Appel à projets destiné à valoriser les cadres techniques impliqués sur la performance : subvention accordée de 36.320€ bruts chargés répartis en fonction des performances réalisées en 2019 et de la mission à responsabilité exercée</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à la majorité des montants bruts chargés des primes proposées dans le cadre de l'appel à projets destiné à la valorisation des cadres techniques impliqués sur la performance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation de l'engagement exceptionnel des techniciens Précision : l'indemnité fédérale ne peut intervenir que dans le cadre des missions. → Accord sur la nécessité d'une réflexion fédérale globale sur les primes</li> </ul>	<p>2.2_Note_héritage_2020_2024.pdf</p> <p>3.6.1_Note_primes_2019_diverses.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>⇒ <b>Adoption à la majorité de la proposition de versement de primes fédérales exceptionnelles pour les cadres techniques identifiés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation du parcours des médailles pour Tokyo : discussion qui semble prématurée sans positionnement de l'Etat <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒Sujet à porter au Conseil d'administration</li> </ul> </li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du report du vote sur le versement, aux sportifs et aux cadres techniques, de primes fédérales liées aux performances réalisées par les équipes de France à l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, dans l'attente d'un positionnement de l'Etat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Primes fédérales des cadres techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Complément fédéral pour compenser la perte des contrats PO</li> <li>▪ Primes fédérales pour la cellule de performance déjà votées au BF du 14/09</li> <li>▪ Nécessité d'attacher les primes à la fonction</li> </ul> </li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité des montants des primes fédérales proposées pour les cadres techniques en 2020 et du principe selon lequel la volumétrie globale sera fonction des mouvements et des missions et ne sera donc pas reconduite automatiquement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La demande de révision de la position fédérale quant à la participation aux interclubs et la question des aides sociales sont reportées à un vote ultérieur.</li> </ul>	<p>2.1_Note_fct_INSEP.pdf</p>
<b>3/ Points soumis au vote du Bureau fédéral</b>		
<p><b>3.1 Secteur Financier</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Stéphane Corvée</i></p> <p><b>3.1.1 Budget 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation par Alicia Volant (Lib'expertise) en l'absence du Trésorier général excusé</li> </ul> <p><b>Présentation et explication du budget 2020 faisant apparaître les écarts entre le budget initial, le budget demandé par secteur, et le budget ajusté</b></p> <p><b>Budget ajusté</b>  Dépenses : 10.198.400€  Recettes : 9.962.400€  Solde : -236.000€ (200 K€ : affectation réserve pour projet associatif CE 2020 et 36 K€ : affectation report à nouveau 2019 Formabad)</p> <p><b>Secteur Administratif et Financier</b>  +5.500€ par rapport au budget demandé</p> <p><b>Secteur Territoires Durables</b>  -31.000€ par rapport au budget demandé</p> <p><b>Secteur Emploi-Formation</b>  Emploi lié à la gestion de la plateforme décalé sur 2020 (appel à projets)  → +36.000€ cette année et déficit l'année prochaine</p> <p><b>Secteur Diversité des pratiques</b>  +7.000€ par rapport au budget demandé</p> <p><b>Secteur Haut Niveau</b>  -54.200€ par rapport au budget demandé</p> <p><b>Secteur Communication, Marketing et Evènementiel</b>  -135.500€ par rapport au budget demandé</p>	<p>3.1.1_BUDGET_general_2020_V0612.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Planning</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CA 24-25 janvier 2020 : présentation du budget ajusté 2020</li> <li>- 09 au 12 mars 2020 : présence CAC au siège donc diffusion tardive des documents aux membres du CA</li> <li>- CA 21-22 mars 2020 : vote du budget ajusté 2020</li> <li>- AG 25-26 avril 2020 : présentation par le TG du budget ajusté et vote</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du budget 2020 réajusté qui sera soumis au vote du Conseil d'administration</b></p>	
<p><b>3.2 Secteur Formation</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Stéphane Corvée</i></p> <p><b>3.2.1 Rémunération des formateurs et certificateurs d'Officiels techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CFOT rentrée dans le giron de la formation</li> <li>- 1<sup>ère</sup> étape : création de la filière (formation de formateurs d'OT)</li> <li>- Présentation du format légal de rémunération sur les actions nationales</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité des montants et modalités proposés pour la rémunération des formateurs et certificateurs d'Officiels Techniques nationaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020</b></p> <p><b>3.2.2 Prestataire pour l'enquête emploi dans les clubs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect de la procédure d'appel d'offres : 2 candidats</li> <li>- Une seule réponse : CERES (Université de Marne-la-Vallée)</li> <li>- Lancement dans la continuité des travaux de l'Observatoire de l'emploi et de la formation menés par Frédéric Dor</li> <li>- Dernière étude au niveau des clubs datant de 2012</li> <li>- Volonté d'identifier les clubs avec un poste à pourvoir ou susceptibles de s'engager</li> <li>- Possibilité de développer de nouveaux modèles économiques</li> <li>- 12 référents emploi sur la métropole déjà interrogés et volontaires pour participer</li> <li>- Travaux attendus pour juin pour une présentation avant la fin de l'Olympiade</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du choix du laboratoire CERES de l'Université de Marne-la-Vallée pour la réalisation de l'enquête emploi dans les clubs</b></p> <p><b>3.2.3 La certification qualité / Centre de Formation des Apprentis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact de la réforme de la formation professionnelle sur la FFBaD en tant que prestataire</li> <li>- Nécessité d'aller vers la certification qualité « QUALIOPI formation professionnelle » : lien avec le CNOSF et d'autres fédérations pour une action collective</li> <li>- Nécessité d'intégrer l'apprentissage dans les statuts de la FFBaD par une modification statutaire</li> <li>- A venir : réflexion sur le modèle de formation fédéral</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la mise en œuvre de la certification qualité des prestataires d'actions de formation QUALIOPI ainsi que de la proposition de modification statutaire pour intégrer l'apprentissage dans les statuts de la fédération</b></p>	<p>3.2.1_Note_Remuneration_formateurs_OT_2019_vfinale.pdf</p> <p>3.2.2_Note_Enquete_emploi_clubs_2019_V1.pdf</p> <p>3.2.3.1_Strategie_Formation_Note_BF_191214.pdf</p> <p>3.2.3.2_Intervention_journeePRESIDENTS_IFB_Point_info_FP_oct2019_Participants.pdf</p>
<p><b>3.3 Secteur Communication, Marketing, Événementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p><b>3.3.1 Championnats de France CdF Vétérans – 22-24 mai 2021</b></p>	<p>3.3.1.2_Analyse_Candidature_Vétérans-2021.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidature du Comité 41 Loir-et-Cher, en collaboration avec le club de la Plume Tourangelle St Georges, qui répond au cahier des charges de base (minimum 12 terrains) : 2 salles, 14 terrains, capacité d'accueil limitée (400 places en tribune pour 800 joueurs accueillis)</li> <li>- Préconisation de la commission : avis favorable avec un accompagnement à prévoir</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la candidature du Comité 41 Loir-et-Cher, en collaboration avec le club de la Plume Tourangelle St Georges, pour l'organisation des Championnats de France Vétérans 2021</b></p> <p><b>CdF Top 12 – 07-08 mai 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidature du Red Star Mulhouse Club</li> <li>- Dynamique événementielle forte</li> <li>- Club de Top 12 donc public et ambiance garantis</li> <li>- Ligne cohérente en matière sportive</li> <li>- Structuration en marche depuis 2 ans</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la candidature du Red Star Mulhouse Club pour l'organisation du Championnat de France TOP 12 2021</b></p> <p><b>3.3.2 6 nations 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désistement d'Aire-sur-la-Lys</li> <li>- Autre candidat : club de Talence, un des organisateurs sur les étapes européennes, avec une nouvelle salle en construction</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la candidature du club de Talence pour l'organisation du tournoi des 6 nations 2020</b></p> <p><b>3.3.3 Solibad</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat autour de 2 grandes actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La semaine du badminton solidaire</li> <li>▪ La collecte du matériel usager et son utilisation</li> </ul> </li> <li>→ Demande de Solibad de bénéficier d'un service civique non validée</li> <li>→ Revoir le fait de limiter l'action dans les quartiers au Airbadminton</li> <li>→ Convention à revoir (Patricia Corti, Pascal Bildstein, Anthony Guidoux, Céline Berton)</li> <li>→ Possibilité de prévoir un vote électronique pour pouvoir rapidement avancer sur le dossier</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption du report du vote sur la convention avec l'association Solibad</b></p>	<p>3.3.1.1_Analyse_Candidature_Top12-2021.pdf</p> <p>3.3.2.1_Note_vote_6_nations.pdf</p> <p>3.3.2.2_2020_6_nations_U17_questionnaire_de_candidature_ust.pdf</p> <p>3.3.3.1_Note_vote_Solibad.pdf</p> <p>3.3.3.2_SOL-ADM-Convention-FFbad-Solibad-2020-2023.pdf</p>
<p><b>3.4 Secteur Territoires Durables</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Patricia Corti</i></p> <p><b>3.4.1 Convention Korian</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du titre de participation collectif pour établissements entré en vigueur le 01/09 (dérogation pour le comité 75 qui a signé un partenariat avec un établissement Korian avant cette date)</li> <li>- Nécessité de modifier l'article 2 de la convention : la fédération ne peut pas être garante des conditions d'encadrement au sein des établissements.</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la proposition de donner quitus à la Vice-présidente chargée des Territoires Durables pour la finalisation de la convention avec le groupe Korian</b></p> <p><b>3.4.2 Dispositif Bad et Quartiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif au point mort à relancer</li> </ul>	<p>3.4.1.1_Note_vote_1_Convention_Korian.pdf</p> <p>3.4.1.2_Convention_nationale_Korian_V5_propositionBF.pdf</p> <p>3.4.2_Note_vote_2_Dispositif_Bad_et_Quartiers.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement de l'Etat (CPO) pour développer des actions dans les zones carencées</li> <li>- Proposition d'actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travail en proximité avec des associations socio-éducatives (par exemple l'association « Cultures du Coeur »)</li> <li>▪ Mise en place d'un label spécifique « Bad et Quartiers » qui récompenserait les bonnes actions en QPV et permettrait une dotation matérielle aux clubs concernés</li> <li>▪ Déploiement de formations pour les éducateurs sportifs territoriaux via le CNFPT</li> </ul> </li> <li>- Recherche nécessaire de cohérence avec Solibad</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la poursuite du Dispositif Bad et Quartiers</b></p> <p><b>3.4.3 Dialogue de gestion</b></p> <p><b>Attributions 2019</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de ne pas verser les 25% restants à La Réunion, qui n'a pas fait sa réunion de bilan, ainsi qu'à la Normandie</li> </ul> <p><b>Attributions 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation des ligues avec un projet de développement qui décline le projet fédéral <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposition de valoriser les Pays de la Loire : passage de 10.500€ (sans la part relative aux critères fixes) à 15.000€</li> </ul> </li> <li>- Proposition d'accorder à La Réunion un délai jusqu'au 31/01 pour déposer un dossier en 2020 (gel de l'attribution des 5.500€)</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la proposition de la Commission Relation avec les territoires de non versement des 25% restants pour deux territoires dans le cadre du Dialogue de Gestion 2019 ainsi que des attributions proposées pour 2020</b></p> <p><b>3.4.4 Orientations stratégiques Airbadminton</b></p> <p style="text-align: right;"><i>Pascal Perrot</i></p> <p><b>Rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique extérieure différente et complémentaire du badminton en salle, discipline olympique</li> <li>- Appel à projets ANS fin 2018 avec choix d'une ventilation sur 3 types de terrain : Beach, dalles plastifiées, kits promotionnels gazon <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Flyer actualisé avec les aides fédérales pour chaque type de produit</li> </ul> </li> <li>- Réticences de certains dirigeants face au développement de cette nouvelle culture</li> <li>- Licence estivale et titres de pratique pour développer cette pratique</li> <li>- Arrivée d'une personne en CDD pour accompagner le déploiement</li> <li>- Retours positifs des collectivités : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intérêt pour les dalles plastifiées</li> <li>▪ Pratique qui répond aux enjeux sociétaux (personnes en situation de handicap)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Orientations stratégiques pour le déploiement</b></p> <p><u>1- Accroître le nombre de sites et d'équipements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontrer les collectivités qui demandent à développer des lieux de pratique (terrains en dalles et Beach) et participer à leur financement</li> <li>- 2 options : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aller vers la mutualisation des terrains pour le Beach avec le volley, d'où l'intérêt des poteaux-filets adaptables</li> <li>▪ Aller vers des équipements pérennes, d'où les démarches auprès des fabricants de City Park</li> </ul> </li> <li>- Edicter des règles techniques à soumettre à la CERFRES</li> </ul> <p>NB : identification du Beachminton comme pratique compétitive par la</p>	<p>3.4.3.1_Note_DdG_Bilan_2019_Projection_2020.pdf</p> <p>3.4.3.2_Annexe1_DdG_Tab_proposition_bilan_2019.pdf</p> <p>3.4.3.3_Annexe2_DdG_Tab_proposition_projection_2020_V4.pdf</p> <p>3.4.3.4_Annexe3_DdG_Doc_synthese_com_191_211_3.pdf</p> <p>3.4.4_Note_vote_3_Orientations_stratégiques_déploiement_AirBad_V2.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>BWF (choix de formats de compétition courts)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier un classement du matériel pour maîtriser le concept compétitif</li> </ul> <p><b>2- <u>Promouvoir les formats compétitifs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer différents formats compétitifs (volonté de PACA de faire un circuit compétitif sur des pôles proches) <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Proposition d'utiliser le Promobad comme 1<sup>ère</sup> compétition</li> </ul> </li> </ul> <p><b>3- <u>Déployer et animer</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le Airbadminton par des éléments de langage qui rendent compte de la politique fédérale</li> <li>- Définir des contenus d'animation pour les encadrants (Dispositif Jeunes)</li> <li>- Inciter des circuits du type Open Tour Airbadminton</li> <li>- Intégrer le Airbadminton dans les Plans d'Animation Territoriaux</li> <li>- Créer un réseau de référents dans les territoires pour accroître le nombre de pratiquants et de licenciés (estivaux ou sur toute l'année)</li> </ul> <p><b>Remarques des membres du BF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt pour la fédération d'une stratégie vers le licencié et d'une pratique différente, source de développement et de visibilité</li> <li>- Inquiétude des dirigeants autour de la question des créneaux : le Beach apparaît comme un complément intéressant, la pratique sur dalles et sur gazon peut concurrencer la pratique en salle : il appartient à chaque territoire de se positionner.</li> <li>- Un outil ne se décrète pas mais s'approprie : il faut accepter qu'il y ait des endroits où le besoin n'existe pas.</li> <li>- Interrogation sur le filet (cf. cas du tennis de table en extérieur)</li> <li>- Frein majeur : l'indisponibilité du volant, attendu pour le 1<sup>er</sup> trimestre</li> <li>- Proposition de faire appel à des joueurs de haut niveau pour un circuit promotionnel pendant la saison estivale</li> </ul> <p>⇒ Nécessité de définir une stratégie politique, partagée avec le Conseil d'administration, à décliner auprès des ligues/comités et des clubs</p> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la poursuite de la réflexion liée aux orientations stratégiques du Airbadminton, en vue d'un vote du Conseil d'administration les 24-25 janvier</b></p>	
<p><b>3.5 Secteur Diversité des Pratiques</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Bach Lien Tran</i></p> <p><b>3.5.1 Indemnités des clubs formateurs</b></p> <p style="text-align: right;"><i>François Machavoine</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sujet qui court depuis 15 ans</li> <li>- 2 volets : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reconnaître le travail des clubs formateurs</li> <li>▪ Soutenir les clubs Avenir</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Indemnisation des clubs formateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Constat</u> : le départ d'un joueur a toujours lieu au détriment du club qui a formé ce joueur.</li> <li>- <u>Objectif</u> : mettre en place un système d'indemnités compensatrices de formation pour les clubs labellisés « Club formateur », l'année du départ du joueur</li> <li>- <u>Prérequis</u> : définition d'un « Club formateur » <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Club qui a la volonté de former de jeunes licenciés à la performance et qui, pour atteindre cet objectif, investit des moyens humains et financiers. Un club labellisé « Avenir » est de facto club formateur.</li> </ul> </li> <li>- Présentation des travaux portant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les critères d'appréciation d'un club formateur (critères de structuration / sportifs / financiers)</li> <li>▪ Les conditions d'obtention d'une indemnisation</li> <li>▪ Les principes d'indemnisation</li> </ul> </li> </ul>	<p>3.5.1.1_Indemnités_de_formation_projet.pdf</p> <p>3.5.1.2_Demande_labellisation_club_formateur_projet.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le fonctionnement administratif</li> <li>▪ Les critères d'indemnisation</li> <li>▪ Le calendrier avec une mise en œuvre pour la saison 2021/2022</li> </ul> <p>→ Après examen, seule la FFBaD serait habilitée à délivrer, ou non, le statut de « Club formateur » pour la saison.</p> <p>→ Demande des territoires</p> <p>→ Pérennisation des actions de formation</p> <p>→ Moyen pour développer le badminton</p> <p>- Pour compléter le dispositif, une réflexion est proposée sur des frais de mutation et sur une taxe sur la billetterie applicable aux compétitions de niveau national et international se déroulant en France</p> <p><b>Remarques des membres du BF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de respecter la libre circulation des travailleurs</li> <li>- Bémol : développements réglementaires et informatiques induits</li> <li>- Dispositif à coupler avec la réforme des interclubs, au moins au niveau Top 12 et N1</li> <li>- Importance pour les clubs EFB de rentrer dans ce dispositif : vigilance à ne pas appliquer trop de critères contraignants</li> </ul> <p>⇒ Proposition de présentation au CPL de Liévin</p> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la poursuite des travaux liée à la mise en place d'indemnités pour les clubs formateurs, en vue d'un vote du Conseil d'administration les 24-25 janvier</b></p> <p><b>3.5.2 Arbitrage des compétitions U17-U19</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désignation par la CFOT de 6 à 8 arbitres français pour chaque compétition U17 et U19 de Badminton Europe se déroulant sur le territoire national et prise en charge de leur déplacement</li> <li>- Prise en charge par les organisateurs des frais d'hébergement/restauration et indemnités d'OT</li> <li>- Convention signée pour 3 ans avec les clubs organisateurs</li> <li>- Pas d'exigence à avoir quant à un nombre minimum d'arbitres</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la proposition de la CFOT de nommer les arbitres dans les compétitions U17-U19</b></p> <p><b>3.5.3 Suppression de l'article 3.4.3 du RGC</b></p> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la suppression de l'article 3.4.3 sur l'abandon du Règlement Général des Compétitions</b></p>	<p>3.5.1.3_Règlement_des_mutations_projet.pdf</p> <p>3.5.1.4_Annexe_mutations_projet.pdf</p> <p>3.5.2_Note_CFOT_arb_2019_11_V2.pdf</p> <p>3.5.3_Modele_tableau_modification.pdf</p>
	<b>4/ Points d'information</b>	
<p><b>4.1 Secteur Communication Marketing Événementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p><b>4.1.1 Bilan IFB</b> Point non traité</p> <p><b>4.1.2 Euro 2020 Liévin</b> Point non traité</p> <p><b>4.1.3 Ligne éditoriale</b> Point non traité</p>	<p>4.1.1.1_YonexIFB19_Success_story.pdf</p> <p>4.1.1.2_YonexIFB_2019_Bilan_Digital.pdf</p> <p>4.1.2_Euro2020_BF.pdf</p> <p>4.1.3_FFBA_D_Stratégie_éditoriale_V4.pdf</p>
<p><b>4.2 Secteur Administratif</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p><b>4.2.1 ANS</b></p> <p>- Remerciements adressés par le Secrétaire général aux secteurs et à</p>	<p>4.2.1_ANS_Campagne_2020_Note_BF_191214.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce dossier</p> <p><b>Rendez-vous avec l'ANS du 21/11 sur le bilan de la campagne 2019 et la préparation de la campagne 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Injonction de tendre vers 50% de l'enveloppe à attribuer aux clubs donc diminution de l'enveloppe pour les ligues et comités</li> <li>- Objectifs prioritaires similaires à ceux de 2019 qui seront communiqués en janvier avec la note de service opérationnelle de l'ANS</li> <li>- Possibilité de paramétrer l'outil de dépôt des dossiers de demande de subvention (Le Compte Asso)</li> <li>- Mise à disposition d'un outil de gestion (Osiris) avec des droits d'accès</li> <li>- Objectif de lancement de la campagne en mars pour une mise en paiement des subventions avant l'été</li> </ul> <p><b>Elaboration de la note de cadrage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthode : validation de la création d'un comité de pilotage ANS</li> <li>- Contenu : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Invitation des membres du Bureau à faire remonter leurs propositions d'actions prioritaires auprès d'Emilie Coconnier</li> <li>▪ Consultation des territoires</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Amélioration de la procédure et des outils</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vote de la composition de la cellule fédérale en Conseil d'administration</li> <li>- Tutoriel à construire pour déposer une demande de subvention ANS</li> </ul> <p>➡ Présentation au CA des 24-25 janvier</p> <p><b>4.2.2 Point d'étape réforme des statuts</b></p> <p><b>Information relative aux travaux du groupe de travail</b></p> <p>Les travaux menés par le groupe de travail portent sur la création d'un Conseil exécutif et d'un Haut conseil, le maintien du CPL comme organe de réflexion et de proposition, et l'identification de la démocratie participative (permettre à chaque licencié de pouvoir s'exprimer).</p> <p><b>Conseil exécutif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administre, dirige et gère la fédération</li> <li>- 19 membres : 18 + poste de médecin au scrutin uninominal</li> <li>- Option A : liste de 14 membres par scrutin de liste + 4 par scrutin plurinominal</li> <li>- Option B : liste de 11 membres élue en totalité + 7 au scrutin plurinominal</li> </ul> <p><b>Haut conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispose d'un pouvoir de surveillance et de contrôle sur la gestion de la fédération</li> <li>- 14 membres désignés par leurs pairs et des experts</li> </ul> <p>➡ Présentation au CA des 24-25 janvier</p> <p><b>4.2.3 Point RH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Election du Comité Social et Economique (CSE) le 06/12 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collège cadre : Guillaume Auffray, titulaire et Pascal Candaille, suppléant</li> <li>▪ Collège non cadre : Anthony Guidoux, titulaire et Ludivine Lattat, suppléante</li> </ul> </li> <li>- Télétravail : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 8 demandes sur la base de la charte</li> <li>▪ Jours de télétravail, accordés à titre exceptionnel, pendant les grèves</li> </ul> </li> <li>- Travaux de la cafétéria finalisés</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Mouvements du personnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoires durables : Anthony Guidoux, qui devait monter en co-responsabilité sur le secteur, préfère se concentrer sur le Bad pour Tous.</li> <li>- Arrivée de Lucas Bourneuf (ancien CDD suite à l'arrêt maladie de Samia Ait Cheraa), en qualité de secrétaire comptable dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour une durée de 8 mois et demi</li> <li>- 3 départs dans le cadre d'une rupture conventionnelle à leur demande : Lalla Talhaoui (31 décembre 2019), Silvia E Sousa (15 janvier 2020), Sandrino Verschelde (31 janvier 2020).</li> <li>- 3 démissions : Louis Knusmann en septembre 2019, Claire Jacobsoone début février 2020 et Céline Berton en mars 2020 (à confirmer).</li> <li>- Recrutements en cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assistant administratif</li> <li>▪ Assistant emploi-formation</li> <li>▪ Administrateur plateforme LMS</li> <li>▪ CDD Airbadminton jusqu'à septembre 2020</li> <li>▪ Chargé des évènements nationaux</li> </ul> </li> <li>- Recrutements à venir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agent de développement</li> <li>▪ Chargé de communication numérique</li> </ul> </li> <li>- Recrutement à l'horizon de juin 2020 de 2 personnes pour les postes de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef de projet informatique (prestation extérieure coûteuse)</li> <li>▪ Responsable sportif (Fabrice Vallet étant sur le haut niveau) pour être en ordre de marche pour la prochaine saison</li> </ul> </li> <li>- Remplacement de Céline Berton à la direction <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Besoin d'une personne qui travaille en transversalité (d'où l'évolution, en juillet, vers un titre de Directrice des services)</li> <li>▪ Nécessité d'avoir une vision à long terme</li> </ul> <p>→ La stratégie de positionnement d'un Directeur général semble plus pertinente que celle d'un DAF.  → <a href="#">Sujet discuté au CA des 24-25 janvier</a></p> </li> </ul> <p><b>4.2.4 Point d'information du secteur</b>  Point non traité</p>	<p>4.2.4_RGPD_Lancement  _accompagnement_Note  _BF_191214.pdf</p>
<p><b>4.3 Secteur Territoires Durables</b></p>	<p><b>4.3.1 Point d'information du secteur</b>  Point non traité</p>	<p><i>Patricia Corti</i></p> <p>4.3.1.1_Note_Création_Comités_Nouvelle-Calédonie_V2.pdf  4.3.1.2_Note_info_1_Dispositif_Handibad.pdf  4.3.1.3_Note_info_2_Strategie_Bad_Sante.pdf  4.3.1.4_Note_info_3_Sollicitation_PAT.pdf  4.3.1.5_Note_info_4_Travaux_a_relancer.pdf  4.3.1.6_Note_Création_GT_reseau_salles_spécifiques.pdf  4.3.1.7_Note_Bilan_SMC_L_DD.pdf  4.3.1.8_Note_Approche_synthétique_repartition_compétences_CA_octobre_2019.pdf  4.3.1.9_Note_Colloque_DD_2019.pdf  4.3.1.10_Note_info_Heritage_2024_DD.pdf</p>
<p><b>4.4 Secteur Haut Niveau</b></p>	<p><b>4.4.1 Point d'information du secteur</b>  Point non traité</p>	<p><i>David Angelats</i></p>
	<p>Fin de la séance à 18h30</p>	